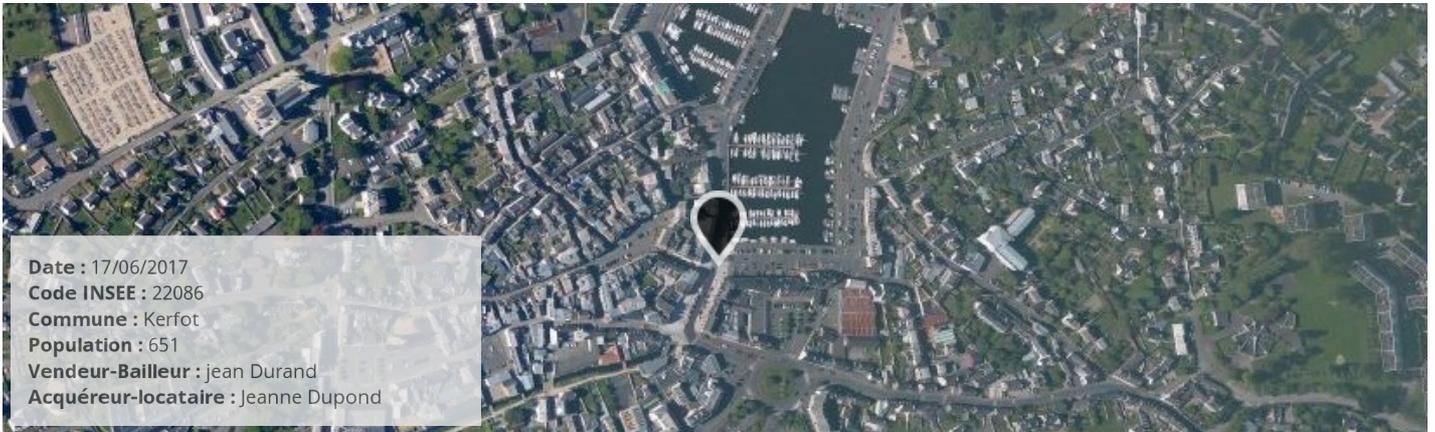


ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

10 QUAI DUGUAY TROUIN 22500 KERFOT



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 3

28 BASIAS, 0 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 2

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

Tassements différentiels
Séisme
Phénomène lié à l'atmosphère
Tempête et grains (vent)
Radon

RISQUES MINIERES ⁽¹⁾

Aucun

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Aucun

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusion pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLs, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
---------	------	---------	------

CONCLUSIONS

Le bien n'est concerné par aucun plan de prevention de risque

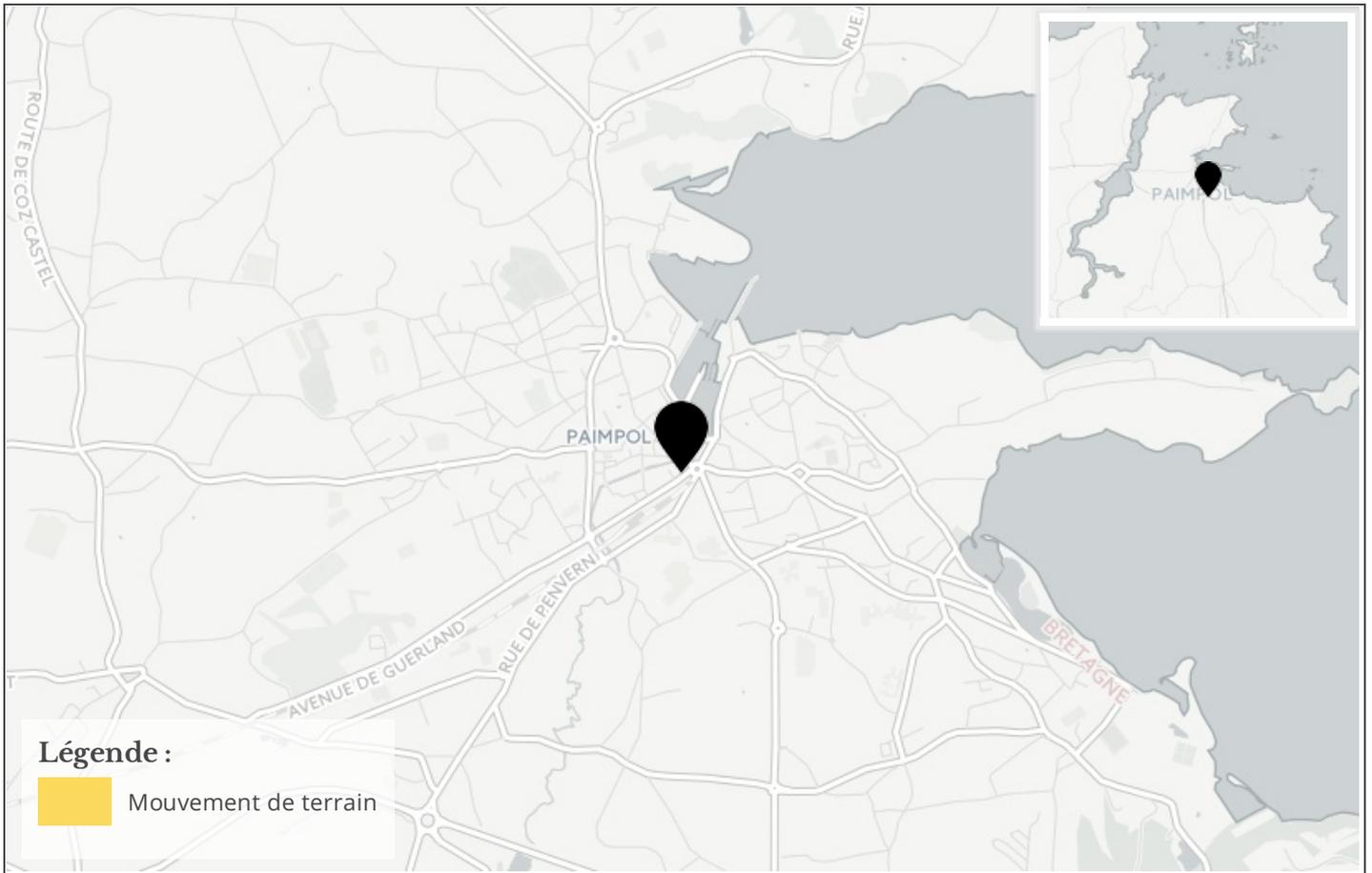
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
n/a		

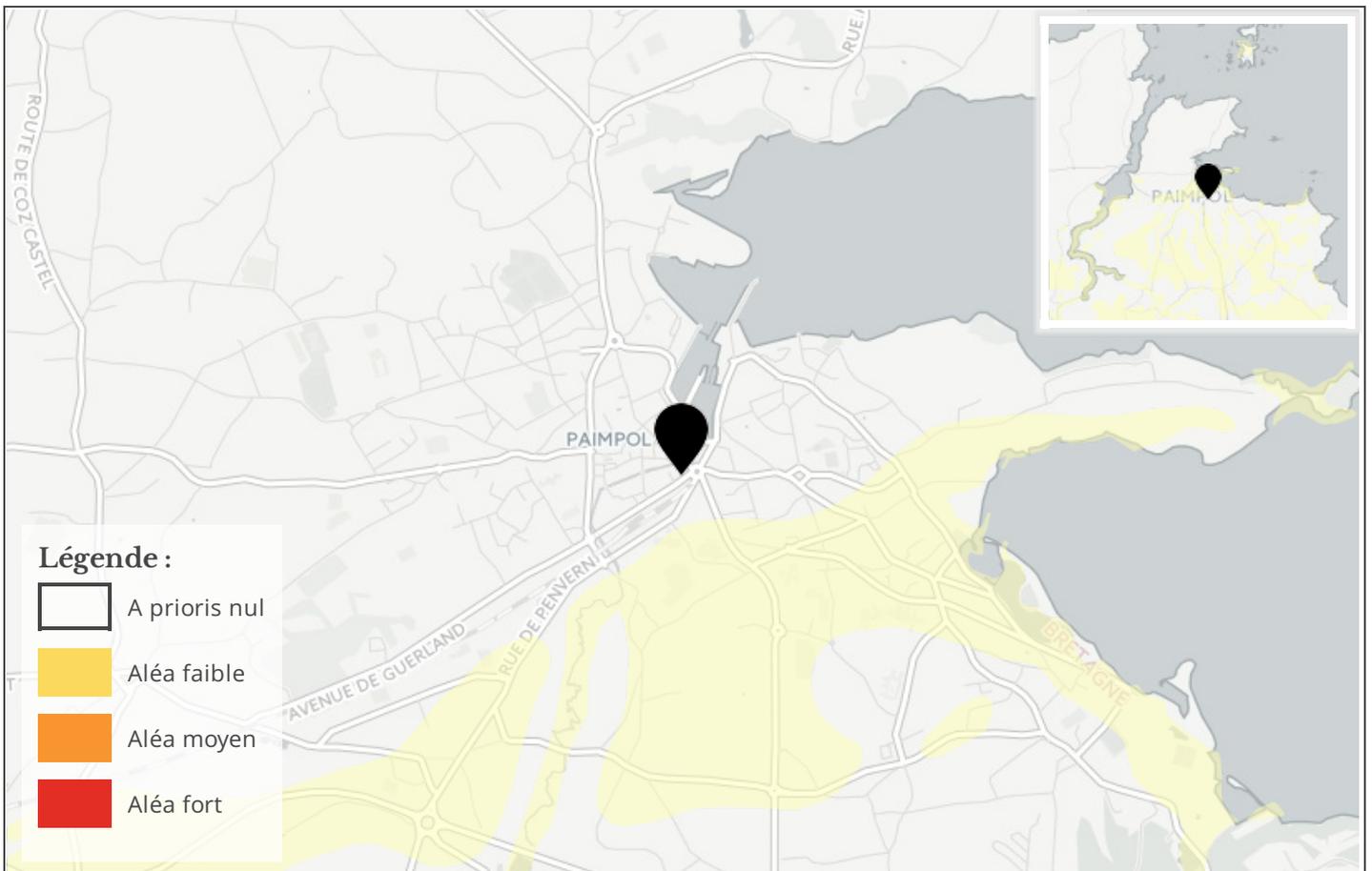
Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Tempête	15/10/1987	16/10/1987	22/10/1987	24/10/1987
Inondations, coulées de boue, glissements et CMLAV	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

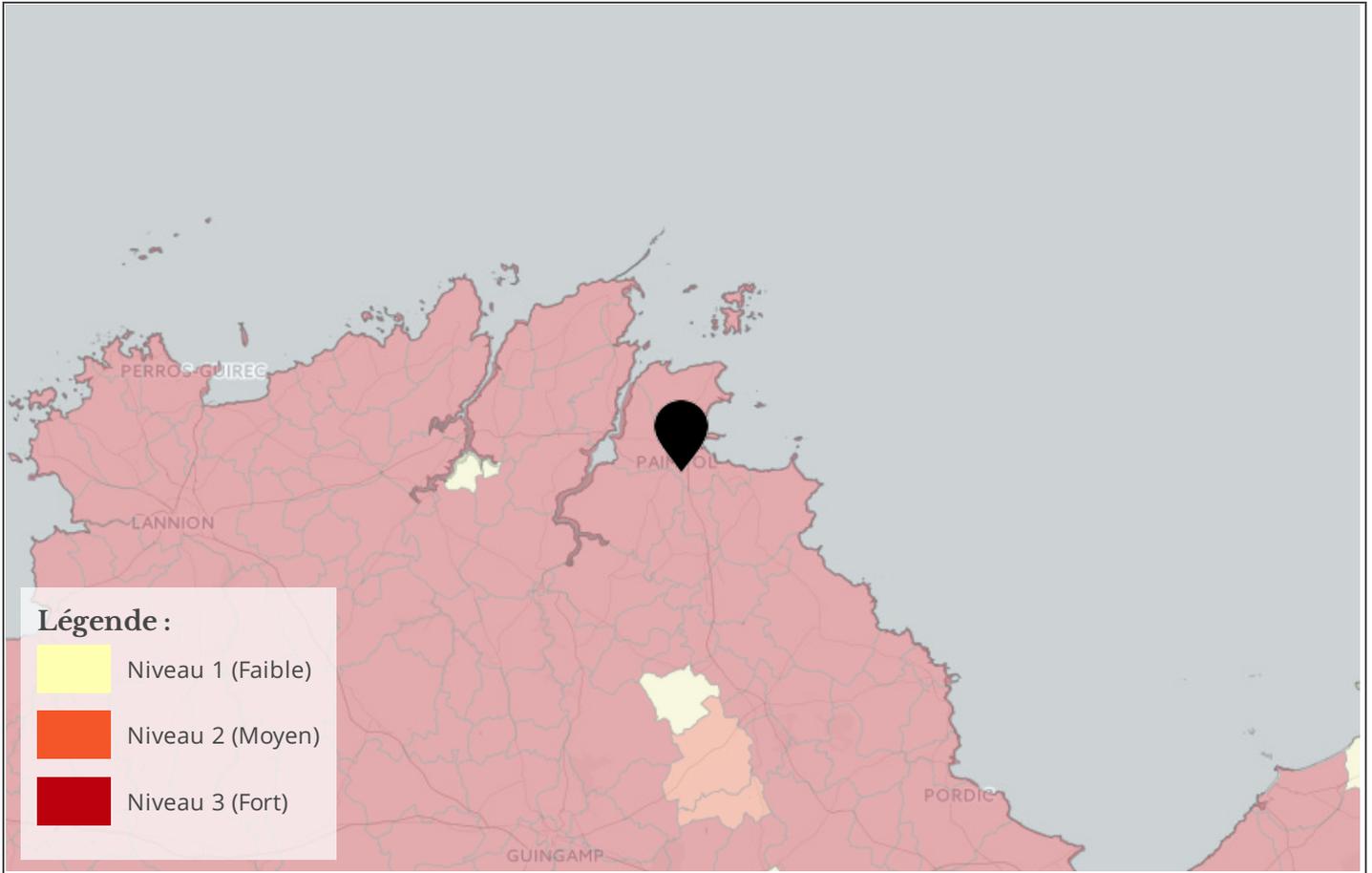
Cartographie des mouvements de terrains



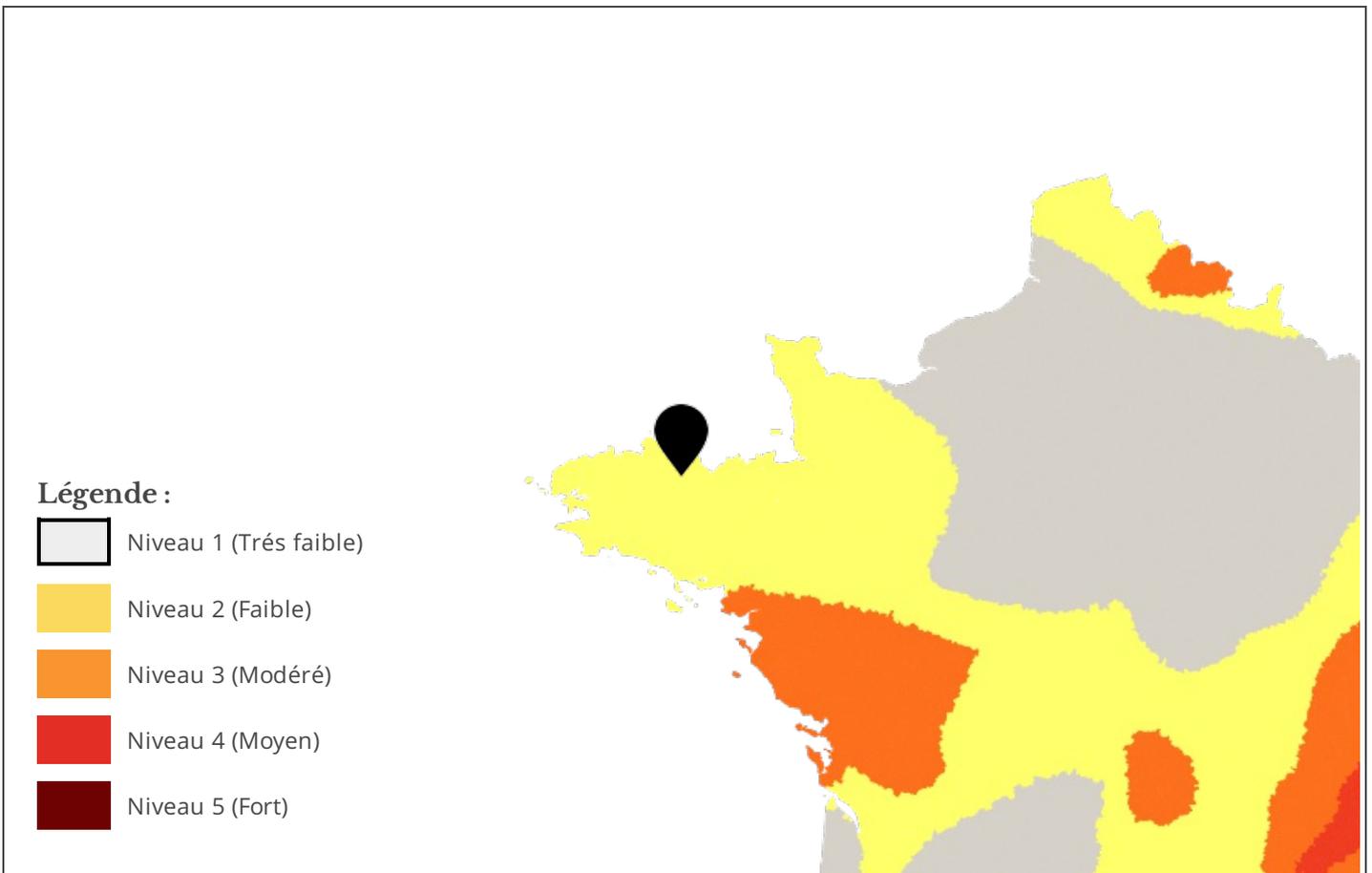
Cartographie des argiles



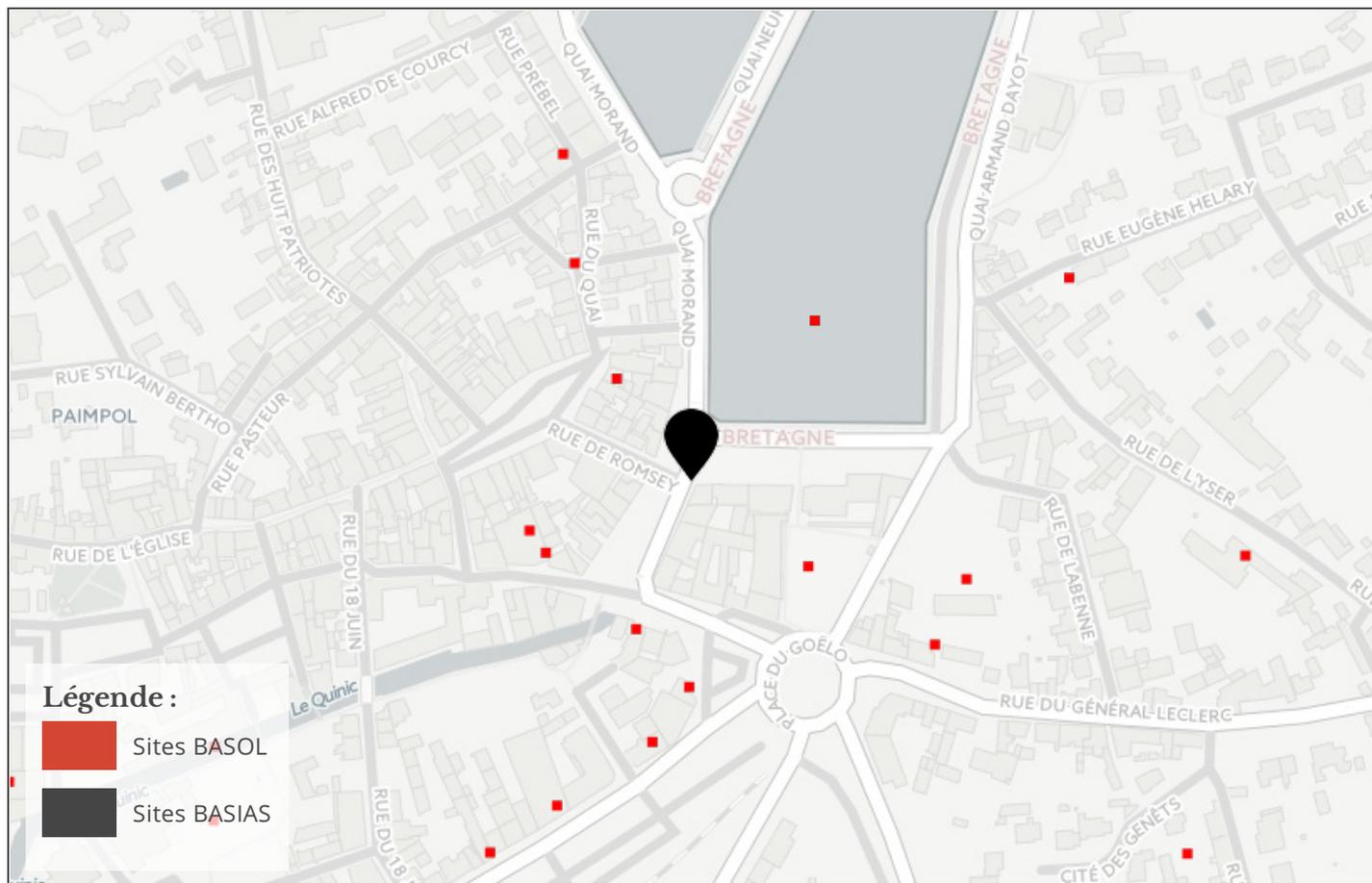
Information RADON



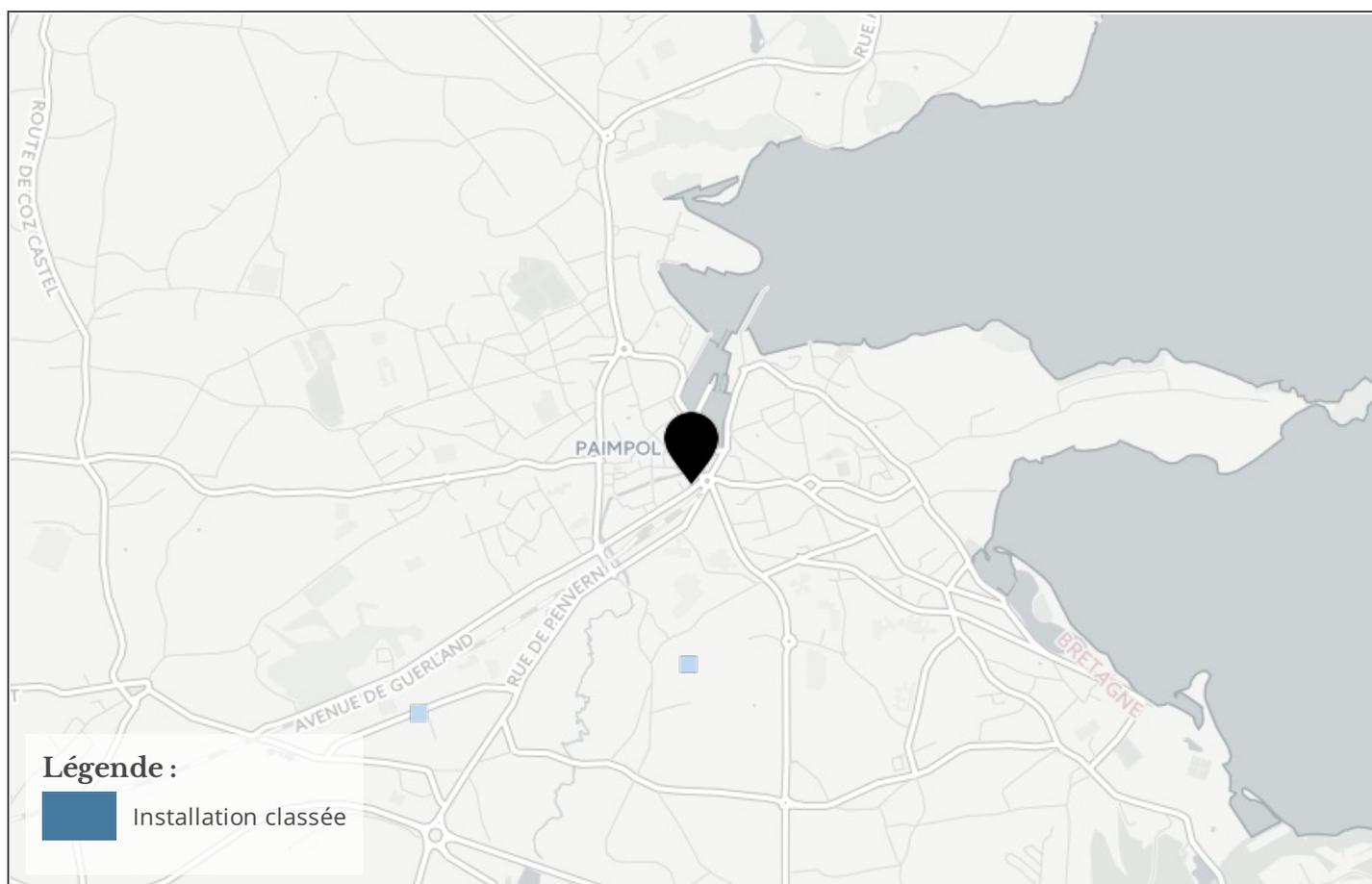
Cartographie des zones sismiques



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° du Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse code postal ou Insee commune
 10 Quai Duguay Trouin 22500 KERFOT

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui Non X

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation **crue torrentielle** **mouvements de terrain** **avalanches**
sécheresse **cyclone** **remontée de nappe** **feux de forêt**
séisme **volcan** **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels **Oui** **Non** X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés **Oui** **Non**

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui Non X

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers **Oui** **Non** X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés **Oui** **Non**

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé **Oui** **Non** X
 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique **effet thermique** **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé **Oui** **Non** X

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques **Oui** **Non** X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés **Oui** **Non**

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5** **zone 4** **zone 3** **zone 2** **zone 1**
 forte moyenne modérée faible très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente **Oui** **Non**

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur
 jean Durand
9. Acquéreur - Locataire
 Jeanne Dupond
10. Lieu / Date
 KERFOT 17/06/2017

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
BRE2201309	leflém, imprimerie, , 17 place martray paimpol (22162)	49 mètres
BRE2203507	dauphin françois, dli armateur, , lieu dit kerno paimpol (22162)	78 mètres
BRE2200194	rousseau joseph, le melvel rené, garage cycles, , 13 rue saint vincent paimpol (22162)	86 mètres
BRE2205261	roussins louis, tannerie, , rue saint vincent paimpol (22162)	87 mètres
BRE2200634	rioux francis, garage et station service, defourneaux, garage, , 10 place république (de la) paimpol (22162)	90 mètres
BRE2202538	sapia, mauger jacques, cotel h, imprimerie, , 11 rue quai (du) paimpol (22162)	104 mètres
BRE2205263	libouban, azoul victor, station service, station service shell, rue de gaulle (du général) paimpol (22162)	113 mètres
BRE2202564	poilevet, terrrien f, peinture décoration, teinturerie, , avenue de gaulle (du général) paimpol (22162)	141 mètres
BRE2202536	chaplain, garage simca, , quai duguy trouin paimpol (22162)	143 mètres
BRE2202562	lebas g, riou jean, cyles et motos, , rue pont neuf paimpol (22162)	147 mètres
BRE2200645	jasmin louis, blanchisserie, , rue quai (du) paimpol (22162)	152 mètres
BRE2201645	ets kerfant, station service, , rue labenne paimpol (22162)	172 mètres
BRE2200192	marzin et leguezic, garage, garage peugeot, avenue gare (de la) paimpol (22162)	182 mètres
BRE2202535	bourcier charles, peintures, , avenue de gaulle (du général) paimpol (22162)	215 mètres
BRE2202537	corle paul, carrosserie automobile, , rue yser (de l') paimpol (22162)	265 mètres
BRE2200147	bery camus, le carvennec, mégisserie, tannerie, , allée boules (de) paimpol (22162)	267 mètres
BRE2200527	houillÈre d'importation directe, bonnestockage de charbon et fer, , quai kernoq paimpol (22162)	286 mètres
BRE2203227	deniel yvon, carrosserie, carrosserie paimpolaise, rue novice paimpol (22162)	287 mètres
BRE2203620	vitre (sté garage), garage autos, , rue run baëlan (de) paimpol (22162)	302 mètres
BRE2205259	daniel yves, guillemont, construction navale, , quai kermoa (de) paimpol (22162)	317 mètres
BRE2201369	perennes, atelier de réparation d'appareils frigorifiques, , rue gare (de la) paimpol (22162)	319 mètres
BRE2201293	gouriou joseph, forge, , quai loti pierre paimpol (22162)	354 mètres
BRE2201035	lasbleiz guy, nicolas joseph, garage et station service, garage peugeot, station total, rue marne (de la) paimpol (22162)	360 mètres
BRE2200525	nautica marine, le troquer, atelier de mécanique navale, le quemen, forge, , quai loti paimpol (22162)	384 mètres
BRE2200524	hamon joël, garage pour bateaux, herve françois, garage et forge, , quai kerno (de) paimpol (22162)	389 mètres
BRE2202561	ets desprety, gaschy rolande, raynaud jacques, huon jean, construction de bateaux de pêche et de plaisance, , quai loti paimpol (22162)	402 mètres
BRE2202920	le godinec, gronnier gaston et jacques, carrosserie, , quai loti paimpol (22162)	421 mètres
BRE2205258	bonne frédéric, dli, , rue yser (d') paimpol (22162)	431 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Télécharger l'IAL

<http://www.cotes-darmor.pref.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-naturels-et-technologiques/Prevention-des-risques/Information-acquereurs-locataires>

Préfecture : Côtes-d'Armor
en application du IV de l'article

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

KERFOT

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Tempête

Arrêté en date du 22/10/1987

Oui Non

Inondations, coulées de boue, glissements et CMLAV

Arrêté en date du 29/12/1999

Oui Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net